#PEPITES62, VALORISER L'ENGAGEMENT DES 12-25 ANS

Le département valorise et encourage les jeunes âgés de 12 à 25ans qui s'engagent dans des actions ou des projets à dimension citoyenne.
Les jeunes peuvent obtenir un chèque cadeau d'une valeur de 100 € selon leur engagement et l'action réalisée. En effet, pour en bénéficier, voici les critères d'éligibilité :
- un projet individuel ou collectif (6 jeunes maximum) résidents dans le département du Pas-de-Calais
- qui s'intègre dans une de ces thématiques : intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire
- doit s'être déroulé dans le Pas-de-Calais et avoir un intérêt pour le territoire et ses habitant
- avoir eu lieu durant l'année 2024
- compléter le dossier et le déposer dans les temps.

Informations complémentaires par email à l'adresse suivante : pacte.jeunesse@pasdecalais.fr

https://www.jeunesdu62.fr/pepites-62

Pas-de-Calais
Le Département
Conseil départemental du Pas-de-Calais:
Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras
https://www.pasdecalais.fr/